



Comité des statistiques
17^e réunion
25 septembre 2019
Londres (Royaume-Uni)

**Résultats de l'enquête sur les facteurs de
conversion du café torréfié, décaféiné,
liquide et soluble**

Contexte

1. L'article 2 de l'Accord international de 2007 sur le Café dispose que, dans les meilleurs délais après l'entrée en vigueur de l'Accord et de nouveau tous les trois ans, le Conseil procède au passage en revue des facteurs de conversion des types de cafés énumérés dans les alinéas d), e), f) et g) dudit article. Le dernier examen a eu lieu en mars 2016, en consultation avec le Comité consultatif du secteur privé (CCSP), comme décrit dans le document SC-91/19.
2. Les facteurs de conversion se réfèrent à une série de ratios utilisés pour convertir en équivalent café vert les données sur le café collectées par le Secrétariat de l'Organisation internationale du Café (OIC). L'utilisation de facteurs de conversion appropriés permet d'harmoniser les données non normalisées et de comparer utilement les volumes du commerce du café entre pays.
3. À la demande du Comité des statistiques à sa 16^e réunion en mars 2019, le Secrétariat a préparé et distribué une enquête (document ED-2306/19) visant à recueillir des informations sur les facteurs de conversion actuels. Les résultats de cette enquête indiquent que les facteurs de conversion actuellement utilisés devraient être maintenus. Le présent document fournit les détails de l'enquête et de ses résultats.

Mesure à prendre

Ce document sera examiné par le Comité des statistiques avant d'être transmis, avec sa recommandation, au Conseil international du Café.

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LES FACTEURS DE CONVERSION DU CAFÉ TORRÉFIÉ, DÉCAFÉINÉ, LIQUIDE ET SOLUBLE

Introduction

Les facteurs de conversion actuellement utilisés par l'OIC pour le café torréfié, liquide et soluble remontent à l'Accord international de 1983 sur le Café, le facteur de conversion du café décaféiné ayant été révisé pour la dernière fois sur proposition du Comité des statistiques à sa réunion de mars 2009. Les examens ultérieurs auxquels le Conseil international du Café a procédé ont montré que les facteurs de conversion étaient conformes aux observations du secteur du café.

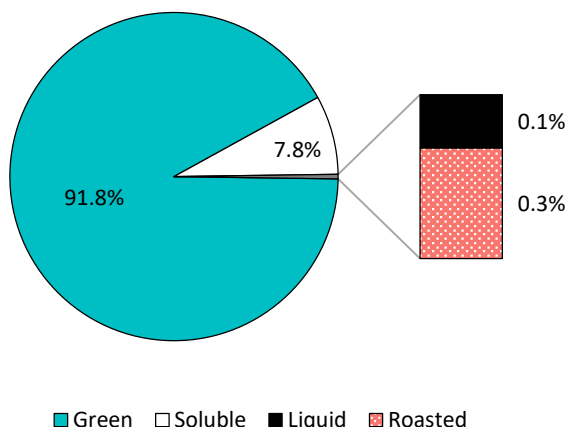
Le tableau ci-après énumère les facteurs de conversion actuellement utilisés par le Secrétariat pour convertir les différentes formes de café en équivalent café vert.

<i>Café torréfié</i> désigne le café vert torréfié à un degré quelconque et comprend le café moulu	multiplier par 1,19 le poids net du café torréfié
<i>Café décaféiné</i> désigne le café vert, torréfié ou soluble, après extraction de caféine	multiplier par 1,05 le poids net du café vert décaféiné
<i>Café liquide</i> désigne les solides solubles dans l'eau obtenus à partir du café torréfié et présentés sous forme liquide (comme les cafés prêts à boire)	multiplier par 2,6 le poids net des solides de café déshydratés contenus dans le café liquide
<i>Café soluble</i> désigne les solides, déshydratés et solubles dans l'eau, obtenus à partir du café torréfié	multiplier par 2,6 le poids net du café soluble

Traditionnellement, il existe des variations régionales dans les facteurs de conversion utilisés pour les différentes formes de café. En cas de différence entre les ratios, les Membres peuvent en informer le Secrétariat afin que la base de données statistiques de l'Organisation puisse appliquer un facteur de conversion spécifique pour un pays donné.

Compte tenu des tendances actuelles du commerce mondial du café, une modification des facteurs de conversion affecterait moins de 10 % du volume total des exportations (figure 1), dans la mesure où la majorité du café est encore exporté sous forme de café vert. Au cours de la décennie 2009-2018, les exportations de café vert ont représenté près de 92% des exportations totales de café, celles de café soluble près de 8%, et celles de café liquide et torréfié moins de 0,5%. Pendant la même période, les exportations de café décaféiné sous toutes ses formes représentaient environ 0,3 % des exportations totales de café.

Figure 1 : Part de chaque forme de café dans la moyenne des exportations sur 10 ans



Méthodologie de l'enquête

Une enquête en ligne a été initiée le 25 juin 2019, sollicitant la participation des membres du CCSP, des représentants de l'industrie du café du secteur privé et des Membres ainsi que des tiers qui pourraient fournir des avis d'experts. En outre, l'enquête a été publiée sous forme d'un document sur le site Web de l'OIC et sur les médias sociaux. Ce document était accessible aux Membres et aux tiers dans les quatre langues officielles de l'OIC. L'enquête a été déclarée close le 23 août 2019 et le Secrétariat a reçu 14 réponses valides. Les réponses provenaient de 12 pays, à savoir l'Allemagne, la Belgique, le Brésil, le Burundi, la Chine, le Costa Rica, El Salvador, l'Inde, le Japon, le Nicaragua, la Norvège et le Royaume-Uni. Quatre de ces réponses provenaient de représentants des Membres, sept d'associations de l'industrie du café et trois d'entreprises du secteur privé.

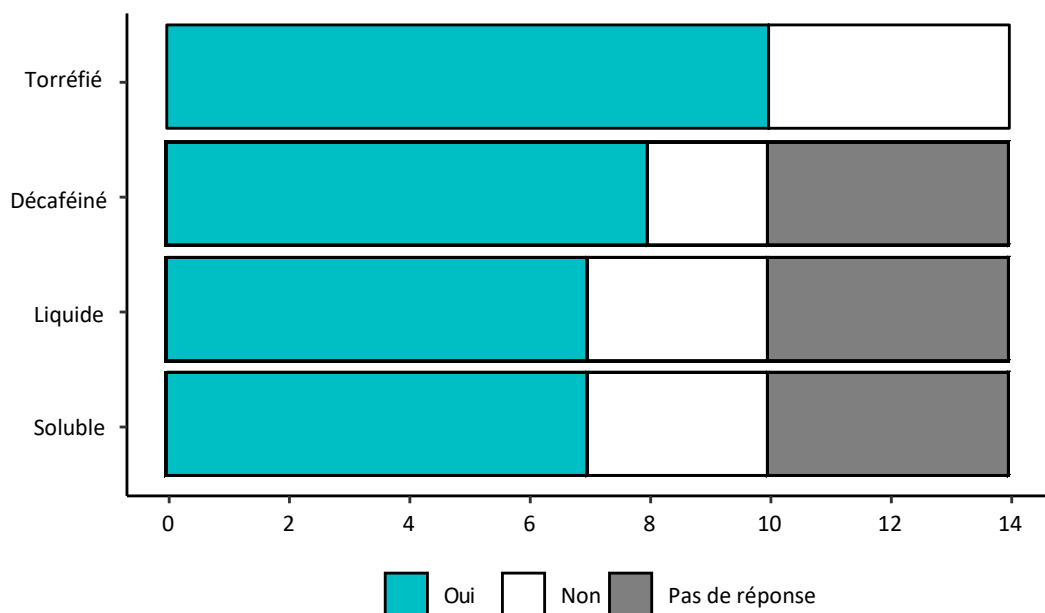
Les facteurs de conversion visés par l'enquête portent sur deux aspects : 1) la forme de café, à savoir décaféiné, torréfié, liquide ou soluble ; et 2) le poids net des solides de café déshydratés dans les préparations de café, y compris les préparations prêtes à boire et les préparations de café 3 en 1.

Résumé des réponses

La figure 2 résume les recommandations formulées par les participants à l'enquête sur les facteurs utilisés pour convertir les différentes formes de café en leur équivalent café vert

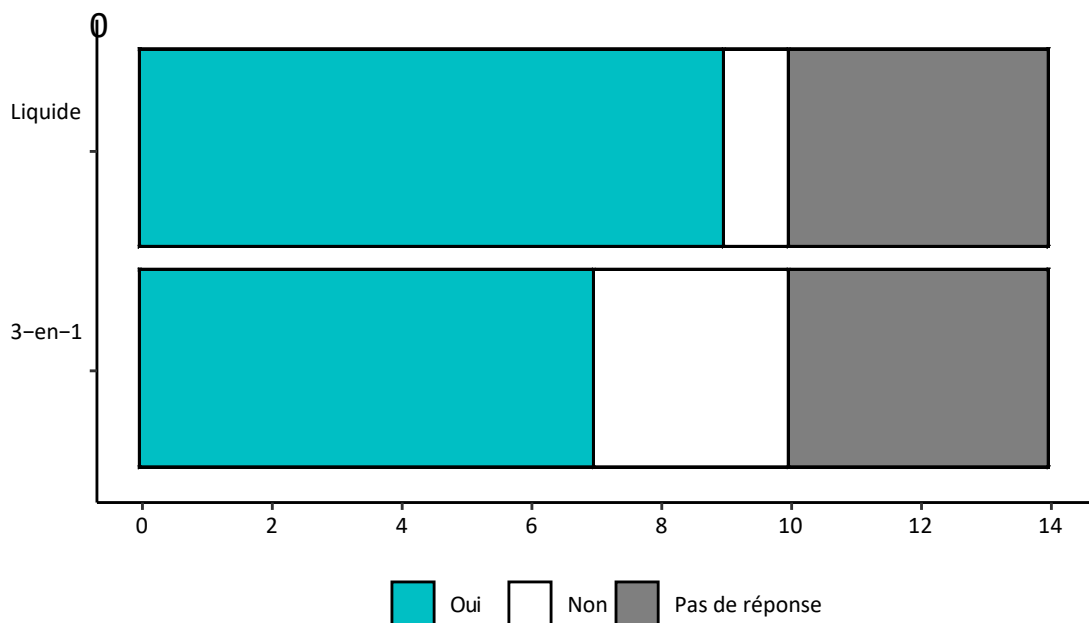
Pour toutes les formes de café et à l'exclusion des non-réponses, la majorité des réponses recommandent de maintenir à leur niveau actuel les facteurs de conversion du café torréfié (71%), du café décaféiné (80%), du café liquide (70%) et du café soluble (70%).

Figure 2 : Le Secrétariat doit-il maintenir à leur niveau actuel les facteurs de conversion ?



Les réponses concernant les facteurs utilisés pour calculer le poids net des solides de café déshydratés dans les préparations sont similaires (figure 3), 90 % des réponses recommandant de ne pas modifier le facteur actuellement utilisé pour les préparations liquides et 70 % recommandant de ne pas modifier le facteur pour les préparations solubles (comme les 3 en 1).

Figure 3 : Le Secrétariat doit-il maintenir à leur niveau actuel les facteurs utilisés pour calculer le poids des solides de café déshydratés ?



Les ratios proposés dans les réponses où des changements sont recommandés ne diffèrent pas de façon significative des ratios actuels. En fait, la moyenne de toutes les réponses est identique aux taux actuels en ce qui concerne le café liquide, soluble et torréfié ainsi que le poids net déshydraté pour les préparations liquides. Pour le café décaféiné, les seules différences concernent les cas où les répondants n'appliquent aucun facteur de conversion. La plus grande variation est enregistrée dans les réponses sur le poids des solides de café déshydratés dans les préparations 3 en 1. Une valeur aberrante beaucoup plus élevée que les autres a été donnée dans une réponse, mais il s'agit d'un cas où, le cas échéant, le Secrétariat pourrait appliquer un facteur de conversion spécifique à cette région.

En résumé :

- La majorité des répondants recommandent de continuer à appliquer les facteurs de conversion actuellement utilisés par le Secrétariat pour les différentes formes de café.
- Il n'y a pas de consensus clair quant aux facteurs de conversion de rechange qui pourraient être appliqués parmi les répondants qui ont recommandé des changements.

Compte tenu du consensus qui se dégage des réponses à l'enquête, le Secrétariat propose de ne pas modifier les facteurs de conversion qu'il utilise pour convertir le café torréfié, liquide et soluble en équivalent café vert.